

ANCIEN RÉGIME (jusqu'en 1789)

1634

[Naissance de l'Académie française](#). Richelieu en sera le protecteur et Valentin Conrart le premier Secrétaire perpétuel.

1635

- 29 janvier. Louis XIII signe les lettres patentes qui officialisent la création de l'Académie française.
- 12 février. Le terme « académicien » est choisi pour désigner les membres de la Compagnie.
- 22 février. [Les statuts](#) précisent la mission de l'Académie française, qui est de conserver et perfectionner la langue française.

1638

Chapelain propose le plan du premier *Dictionnaire*. Rédigé d'abord par Vaugelas, il ne sera achevé qu'en 1694.

1639

Les académiciens atteignent le nombre définitif de quarante.

1642

• 4 décembre. Mort de Richelieu.
Les « immortels » choisissent Séguier comme protecteur.

1656

L'Académie accueille la reine [Christine de Suède](#), qui assiste à une séance.

1672

Mort de Séguier. Le roi Louis XIV devient le nouveau protecteur. Dès lors tous les souverains ou chefs de l'Etat assumeront ce rôle.

1672

L'Académie occupe l'ancienne salle du Conseil du roi au Louvre (jusqu'en 1793).

1673

[La séance de réception](#) du 12 janvier est, pour la première fois, publique. ([vidéo](#))

1674

• 28 juin. Louis XIV accorde à l'Académie française un privilège d'impression pour le *Dictionnaire*.

1676

Le roi, pour respecter l'égalité académique, fait donner un fauteuil à tous les membres.

1683

[Jean de La Fontaine](#) est élu. Cependant Louis XIV, comme il en a le pouvoir, fait ajourner son élection, qui ne sera définitive qu'en 1684.

1685

[Furetière](#) est exclu de l'Académie pour avoir publié son *Dictionnaire universel* en dépit du privilège accordé à l'Académie française

1694

Parution de la [première édition du Dictionnaire](#). Elle compte environ 18 000 mots proposant au lecteur un modèle du « bon usage » de la langue, qui est celui de l'honnête homme de l'époque.

1702

Admission des femmes aux réceptions.

1718

[Deuxième édition du Dictionnaire](#).

1720

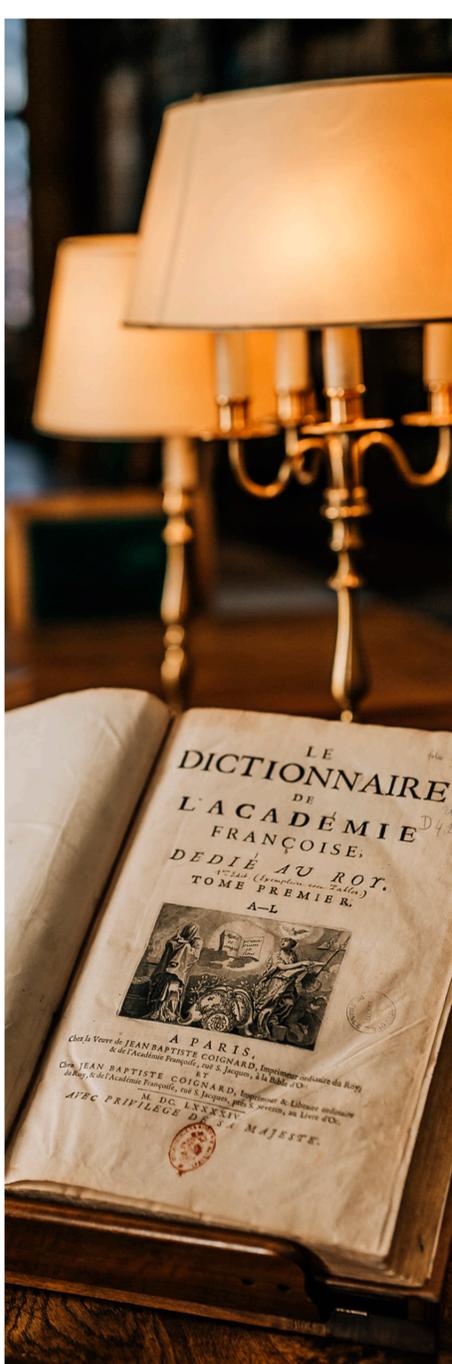
[Le maréchal de Richelieu](#) est élu à 24 ans. Il occupera son siège soixante-huit ans, jusqu'à sa mort en 1788. C'est, encore aujourd'hui, le record de longévité académique.

1740

[Troisième édition du Dictionnaire](#).

1762

[Quatrième édition du Dictionnaire](#).



I^{RE} RÉPUBLIQUE (1792 - 1804)

1793

• 8 août. Un décret de la Convention supprime toutes les académies royales. Le directeur de l'Académie française, [l'abbé Morellet](#), conserve chez lui, au péril de sa vie, les lettres de création et les archives.

1803

Réorganisation de l'Institut en quatre classes correspondant à peu près aux anciennes académies royales : Sciences physiques et mathématiques ; Langue et Littérature françaises (40 membres) ; Histoire et Littérature ancienne ; Beaux-Arts.

1795

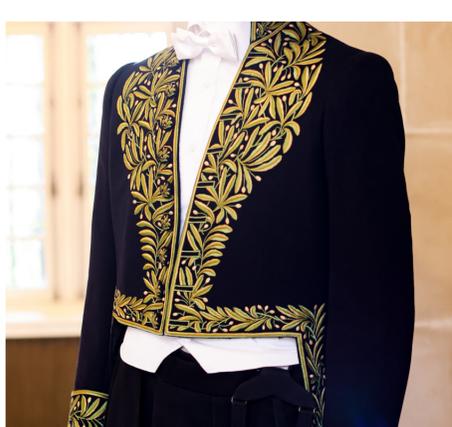
• 22 août. Un Institut national des sciences et des arts [remplace les académies royales](#).
• 25 octobre. Une loi organise l'Institut ; il se compose de 144 membres répartis en trois classes : Sciences physiques et mathématiques (60 membres) ; Sciences morales et politiques (36 membres) ; Littérature et Beaux-Arts (48 membres).

1798

[Cinquième édition du Dictionnaire](#). À la suite de la dissolution de l'Académie française, une partie de cette édition n'est pas publiée par ses membres mais par « des hommes de lettres » que la Révolution a comptés parmi ses partisans les plus éclairés.

1801

• 13 mai. Un arrêté consulaire instaure, pour les membres de l'Institut, le port d'un costume, le célèbre « habit vert », et en fixe les détails.



I^{ER} EMPIRE (1804 - 1815)

1806

Les quatre classes de l'Institut s'installent dans l'ancien collège des Quatre-Nations, que Mazarin avait fondé, et dont la chapelle est transformée en salle de séances par l'architecte Vaudoyer. Des tribunes sont alors installées. L'Académie française y tient encore aujourd'hui ses séances solennelles.



RESTAURATION (1815 - 1830)

1816

• 21 mars. La Restauration rétablit les appellations traditionnelles des classes de l'Institut : Académie française, Académie des inscriptions et belles-lettres, Académie des sciences, Académie des beaux-arts. Depuis lors, les séances hebdomadaires de l'Académie française se tiennent tous les jeudis, ainsi que tous les mardis jusqu'en 1910. (L'Académie des sciences morales et politiques sera, quant à elle, rétablie en 1832.)

1829

L'élection de [Lamartine](#) (à sa quatrième tentative) marque l'entrée des romantiques à l'Académie.



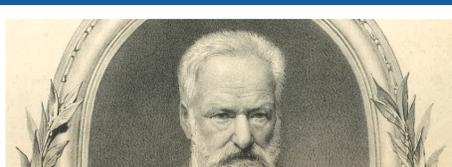
MONARCHIE DE JUILLET (1830 - 1848)

1835

[Sixième édition du Dictionnaire](#).

1841

• 7 janvier. Élection de [Victor Hugo](#) au 1^{er} tour, par 17 voix sur 32.



II^E RÉPUBLIQUE (1848 - 1852)

SECOND EMPIRE (1852 - 1870)

1855

Arsène Houssaye invente l'expression « 41^e fauteuil » dans un essai où il présente cinquante-trois célèbres auteurs qui, pour des raisons diverses, n'ont jamais fait partie de l'Académie française. En 1971, Maurice Genevoix publiera une nouvelle série proposant treize noms supplémentaires.



III^E RÉPUBLIQUE (1870 - 1940)

1871

[Mgr Dupanloup](#) est le premier académicien à affirmer qu'il est démissionnaire (pour protester contre l'élection de Littré, positiviste).

1878

[Septième édition du Dictionnaire](#).

1889

[Emile Zola](#) se présente pour la première fois, sans succès. Il essuiera vingt-quatre refus successifs.

1893

• 19 janvier. Première candidature féminine, celle de la romancière Pauline Savary. L'Académie déclare la candidature non recevable.

1914

Création du [Grand Prix du roman](#) ; première attribution en 1915.

1915

L'Académie française décerne ses [prix aux écrivains morts à la guerre](#).

1918

• 25 février. Le maréchal Joffre est élu à l'unanimité, inaugurant les « élections de maréchal ».
• 21 novembre. Le maréchal Joffre et Georges Clemenceau sont élus à l'unanimité. Ils n'étaient pas candidats et Clemenceau ne siègera jamais.

1935

[Huitième édition du Dictionnaire](#), publiée à l'occasion du 300^e anniversaire de l'Académie.

1945

L'Académie française exclut de ses rangs le [maréchal Pétain](#), [Charles Maurras](#), [Abel Bonnard](#) et [Abel Hermant](#), frappés d'indignité nationale.

Paris, 2 décembre 1889.

Monsieur le secrétaire perpétuel,

J'ai l'honneur de vous prévenir et je vous prie de faire savoir à l'Académie française que je pose ma candidature au fauteuil devenu vacant par la mort d'Emile Augier.

Veuillez agréer, monsieur le secrétaire perpétuel, l'assurance de ma haute considération.

Emile Zola

IV^E RÉPUBLIQUE (1946 - 1958)

V^E RÉPUBLIQUE (depuis 1958)

1972

• 7 janvier. Un décret relatif à la langue française institue des commissions ministérielles de terminologie pour désigner des réalités nouvelles et éviter des emprunts aux langues étrangères.

1980

• 6 mars. [Marguerite Yourcenar](#) est la première femme élue à l'Académie française, au 1^{er} tour, par 20 voix sur 36.

1985

• 7 novembre. [Maurice Druon](#) est élu Secrétaire perpétuel.

1986

Création du [Grand Prix de la Francophonie](#), doté d'un montant de 300 000 francs (soit environ 46 000 euros).

1992

Publication du [premier tome de la neuvième édition du Dictionnaire](#).

1996

• 3 juillet. Un décret institue un dispositif d'enrichissement de la langue française au sein duquel un rôle éminent est reconnu à l'Académie française.

1999

• 21 octobre. [Hélène Carrère d'Encausse](#) devient la première femme Secrétaire perpétuel.

2011

• 6 octobre. Création de la rubrique « [Dire, ne pas dire](#) » sur le site internet de l'Académie.

2015

[Centenaire du Grand Prix du roman](#).

2019

Création d'un [portail numérique](#) présentant l'ensemble des éditions du *Dictionnaire de l'Académie* et offrant de nombreuses ressources lexicales.

2023

• 28 septembre. [Amin Maalouf](#) succède à Hélène Carrère d'Encausse dans la fonction de Secrétaire perpétuel.

2024

• 14 novembre. Remise de l'ensemble des quatre tomes de la neuvième édition du *Dictionnaire* au président de la République, Emmanuel Macron, lors d'une séance sous la Coupole. L'intégralité des neuf éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* est désormais accessible sur le site où l'application du Dictionnaire.

